

**Action concertée - Programme de recherche sur l'itinérance
Titulaires retenus du concours 2023-2024**

Titulaire	Établissement	Titre	BESOIN*	MONTANT DE LA SUBVENTION ¹			FRAIS INDIRECTS DE RECHERCHE (FIR) ²			TOTAL
				1er octobre 2023 au 30 septembre 2024	1er octobre 2024 au 30 septembre 2025	1er octobre 2025 au 30 septembre 2026	1er octobre 2023 au 30 septembre 2024	1er octobre 2024 au 30 septembre 2025	1er octobre 2025 au 30 septembre 2026	
Projet de recherche-action										
Bertrand, Karine	Université de Sherbrooke	Le potentiel du travail alternatif payé à la journée : une recherche-action pour mieux accompagner dans une approche de réduction des méfaits les personnes en situation de précarité	Besoin 3	163 399 \$	163 195 \$	173 406 \$	44 118 \$	44 063 \$	46 819 \$	635 000 \$
Synthèse des connaissances										
Roy, Laurence	Université McGill	Prévenir et réduire l'itinérance chez les personnes ayant une lésion cérébrale acquise : Une synthèse collaborative des connaissances	Besoin 4	100 000 \$						100 000 \$
TOTAL GÉNÉRAL: 2 octrois										735 000 \$

TOTAL PAR VOLET:**1 projet de recherche-action****1 synthèse des connaissances****TITRE DES BESOINS*****BESOIN 3 : Le potentiel de l'approche de type travail alternatif payé à la journée (phase 1)****BESOIN 4 : Les connaissances sur le suivi médical offert aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir qui ont subi des traumatismes crâniens et autres lésions cérébrales acquises**

1. Les octrois sont conditionnels à l'allocation des crédits par l'Assemblée nationale du Québec et aux décisions du Conseil d'administration du Fonds. Ces octrois peuvent donc être modifiés en tout temps, sans préavis.

2. Les frais indirects de recherche (FIR), accordés aux projets de recherche seulement, sont à l'usage des établissements gestionnaires de l'octroi et leur sont versés directement.